

**Henri Guillemin**

**1789 :  
silence aux pauvres !**

éditions d'utovie

## AVANT-PROPOS

*J'avais pensé à Éloge des vaincus. Mais il fallait avoir lu mon petit texte pour comprendre ce titre-là : les vaincus ? ceux que liquida le 9 Thermidor, avec, en quarante-huit heures, la plus belle fiesta de la guillotine, plus de cent dix têtes coupées le 10 et le 11. Ceux qui avaient cru en la Révolution, en une révolution où non pas seulement seraient changées les structures, mais d'abord et avant tout serait modifié le regard de l'homme sur la vie,*

*et l'emploi de ses jours. Immédiatement limpide, en revanche, ce titre : Silence aux pauvres !*

*Deux raisons m'ont comme poussé par les épaules pour me dicter ce... quoi? dirai-je, à la cuistre, ce précis des événements qui se déroulèrent chez nous de 1789 à 1799, ce résumé didactique de la Révolution ? Premier mobile : l'état violent d'« insupportation » (ce néologisme est de Flaubert) que je dois à l'étalage tinta-marresque et péremptoire d'une doctrine où la Révolution, d'une part, se dilue sur près d'un siècle, et d'autre part – c'est ça, la grande trouvaille – dérape (tel est le mot-clé, le mot de passe, le label d'initiation), dérape, oui, très vite ; dès la Législative, le mal est fait ; autrement dit la sagesse eût été un gouvernement à la Louis-Philippe. Et donc la République relève d'un dérapage. Pas mal, non, pour le Bicentenaire ? Original, en tout cas.*

*L'autre mobile qui s'est emparé de mon stylo pour lui donner la fièvre, c'est l'af-*

*faire de la Propriété, dont je trouve qu'on l'oublie un peu trop dans les récits et commentaires usuels sur la Révolution. Ce qu'il faut savoir, et capitalement, c'est que, dès la réunion des États généraux, une grande peur s'est déclarée chez les honnêtes gens – formule, je crois bien, que nous devons à La Fayette ; honnêtes gens = gens de bien, gens qui ont du bien, des biens ; au vrai, les possédants, face à ceux que l'on va exclure du droit de vote et de la garde nationale, les non-possédants, les gens de rien. Robespierre est un des rares – des très rares – révolutionnaires à souhaiter chez les exploités (des champs et des villes) une conscience-de-classe. Il n'y parvient pas. Trop tôt. Attendons l'expansion industrielle du siècle suivant et les concentrations de prolétaires. En revanche, chez les gens de bien, elle est là, dès 89, la conscience-de-classe, vivante, je vous l'assure, lucide, effarée, agressive ; il n'est, pour s'en rendre compte à ravir,*

*que de regarder et d'écouter madame de Staël, Sieyès, Barnave et cent mille autres. Et tout va se jouer sur ce sujet même, avec l'épouvante (croissante pendant plus de cinq ans) de ceux qui ont en présence de ceux qui n'ont pas, qui n'ont rien et qu'il s'agit, à tout prix (et constamment), de surveiller et de contenir d'abord par le déploiement avertisseur de la force, le 14 juillet 1790, ensuite par son usage crépitant et persuasif, le 17 juillet 91.*

*Les trois assemblées qui vont gouverner jusqu'au Directoire : l'Assemblée nationale, la Législative, la Convention, seront toutes les trois – la Convention aussi – composées de propriétaires. La première, au lendemain des émeutes rurales de juillet 1789, aura soin de doter la Propriété d'un attribut inédit, renforcé, solennel. Et nous admirerons Danton, le jour même où la Convention tiendra sa première séance, apportant au soutien de la fortune acquise un adverbe inattendu, et*

*grandiose. Odieux, intolérable, ce Robespierre qui ose, en avril 1793, proposer une limite officielle au droit de propriété. Il est fou ; un malfaiteur, un anarchiste.*

*Enfin les honnêtes gens vont respirer, le 9 Thermidor. Quelle délivrance ! Ne s'est-on pas risqué, au Comité de Salut public (automne 93), à intervenir dans l'ordre économique – établissement d'un maximum pour le prix des denrées – alors que le dogme des Girondins comportait une abstention rigoureuse, absolue, de l'État en ce domaine. C'est la Convention – eh oui ! elle-même –, ayant repris son vrai visage et jeté le masque qu'elle s'imposait par effroi des robespierristes, qui va saluer d'acclamations Boissy d'Anglas énonçant, à la tribune, cette vérité fondamentale : « Un pays gouverné par les propriétaires est dans l'ordre naturel. »*

*Imparfaite, insuffisante, la rectification thermidorienne. Le principe républicain subsiste, redoutable en soi quant à l'es-*

*sentiel. Brumaire fermera la parenthèse  
sinistre ouverte par le 10 août 92 et le  
suffrage universel. Plus d'élections du  
tout, ni de République, mais le bonheur,  
la béatitude reconquis par Necker et ses  
amis banquiers. A la niche, une bonne  
fois, les gens de rien.*

H. G.

1 Le texte qui va suivre a d'abord paru, intégralement, en janvier 1989, dans quatre numéros successifs de l'hebdomadaire romand *L'Illustré* (Lausanne).

# I

## LA MONARCHIE BOUSCULÉE MAIS MAINTENUE SOUS LE CONTRÔLE DES NANTIS



Ce qu'il faut savoir, disait Michelet, c'est « à quel point les idées d'intérêt furent étrangères au mouvement de 1789. Oui, la Révolution fut désintéressée ; c'est là son côté sublime ». Michelet travaillait dans le genre épico-lyrique et s'abandonnait volontiers à des transports – dont nous verrons d'autres exemples – attendrissants. En fait, s'il se produit en 1789 des événements considérables dans la vie politique française, c'est d'abord parce que les finances du royaume connaissent un tel délabrement que ce qui s'annonce comme imminent, ce n'est pas autre chose que la banqueroute : non seulement plus de solde pour les officiers, plus de traitement

« Ô guerre sublime ! Guerre pacifique pour fonder la paix universelle ! Ô le grand cœur de la France ! Quelle tendresse pour le monde ! Quelle ardeur de sacrifice ! Et comme tous les biens de la terre pesaient peu en ce moment ! » Vous avez déjà reconnu Michelet, en proie à l'une de ses plus remarquables performances dans l'exaltation et le dithyrambe. Il s'agit de la guerre dont l'Assemblée législative vota la décision, le 20 avril 1792. Et je sais bien que quelques orateurs, Isnard par exemple, Brissot ou Anacharsis Cloots, le richissime baron allemand doté (disait Robespierre) d'une « *effervescence philanthropique* » sans limites, ont, dans l'affaire,

<i>AVANT-PROPOS</i> .....	7
I. – LA MONARCHIE BOUSCULÉE .....	13
II. – LA COUR ET L'OPPOSITION .....	41
III. – L'EXPÉRIENCE DU DÉLIRE .....	59
IV. – RETOUR AU BON SENS .....	87